



Septième dossier - **La vitesse 2019** sous la loupe (3).



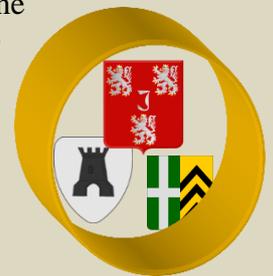
Elle possède chaque fois le privilège d'ouvrir et de clôturer les hostilités d'une campagne. Discrète, elle est rompue et résignée à vivre dans l'ombre, très loin des projecteurs de la notoriété. Et pourtant...

Suite et fin de la tentative de bilan de la vitesse 2019.

L'analyse du lâcher montois 2019 de vitesse constitue le dernier volet du tryptique consacré à cette discipline par « Coulon Futé ». Le temps des synthèses est désormais terminé, l'heure de l'assemblée générale de l'EPR Hainaut-Brabant wallon est imminente. Les décisions pour 2020 y seront prises. En principe... au terme de réflexions posées et fondées. Il faut en tout cas l'espérer.

Un conservatisme parsemé d'innovations !

« **Le Renouveau** » 2019, pièce centrale du lâcher montois, a été, ces trois dernières années, la résultante de deux ententes hennuyères jouant en association tout en organisant chacune un doublage. A savoir, d'une part, « **L'Espoir** » (Blaugies, Ghlin, Herchies et Silly) et, d'autre part, « **La Collégiale** » (Braine-le-Comte, Masnuy-Saint-Jean et Soignies). Marche-les-Ecaussinnes et Nivelles ont auparavant adhéré à ladite entente avant de la quitter en 2018.



Pour rappel :

- en novembre 2016, « **Le Renouveau** » ou « **L'Entente des IX** », son autre appellation de l'époque, optait pour la ligne du centre au détriment de celle de l'est ;
- en novembre 2017, assurés de garder leur ligne de vol et leur lâcher individuel, les dirigeants de « **L'Espoir** » et de « **La Collégiale** » « butinant » à l'époque en terre athenoise, brabançonne et montoise, ne donnaient pas une suite favorable au « **Progrès** » (Brabant wallon) demandant une libération commune des contingents ;
- en novembre 2018, la donne changeait en pleine période hivernale. Tant il est vrai que cette période est propice au « *commerce* » colombophile confirmant, infirmant ou proposant des ententes soumises par la suite à l'entérinement de l'assemblée générale statutaire de l'EPR. Le lâcher montois enregistrait deux transferts. Le premier celui de **Bierghes** et **Saintes**, deux sociétés du Brabant wallon (« **Le Progrès** ») qui à leur demande entraient en association avec « **Le Renouveau** » après avoir revu leur zone de participation à la baisse en territoire flamand. Le second fut imposé par les instances de l'EPR. En l'occurrence celui de **Petit-Enghien** (« **Groupement des Quatre** ») qui fut aussi contraint de revoir sa zone de participation suite à la réglementation décrétée par la province du Brabant flamand.



Le point sur le lâcher

Ainsi, en 2019, deux composantes ont, de semaine en semaine, alimenté le lâcher montois. L'association inédite « *Le Renouveau-Bierghes-Saintes* » en fut le principal pourvoyeur car *Petit-Enghien*, le second acteur sans proposer en 2019 de résultats vieux et juniors confondus, n'a réalisé que quelques incursions en grande vitesse. Aussi toutes les données le concernant ne sont pas entrées en ligne de compte dans ce dossier.

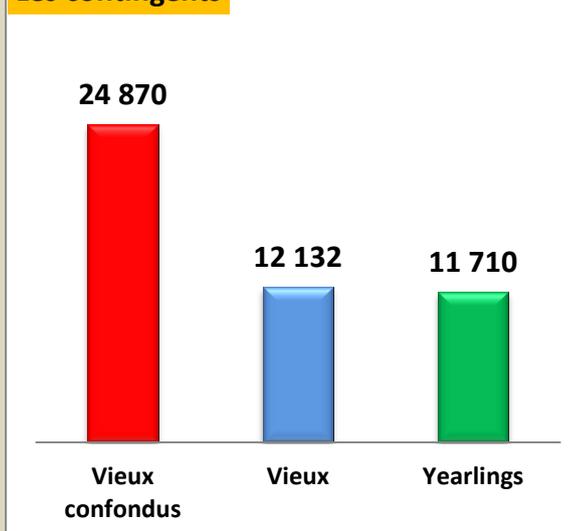
1. La participation

- *Le point dans les vieux et yearlings confondus.* La colonne « *différence* » du tableau ci-dessous prouve que les vieux et les yearlings ont été, de manière systématique, doublés dans leurs propres catégories d'âge.

Date	Etape	Vieux confondus	Vieux	Yearlings	Différence
30/03	Maissemy	1032	491	541	-
06/04	Maissemy	1691	825	866	-
13/04	Maissemy	1066	552	514	-
20/04	Pont	2398	1309	1089	-
27/04	Pont	936	455	481	-
01/05	Maissemy	1194	499	695	-
	Pont	1230	817	413	-
05/05	Ecouen	1311	745	566	-
12/05	Pont	2107	1156	951	-
18/05	Ecouen	1595	870	725	-
25/05	Pont	1270	636	634	-
01/06	Pont	1117	537	580	-
08/06	Ecouen	793	388	405	-
15/06	Pont	1162	521	641	-
22/06	Pont	989	458	531	-
29/06	Ecouen	872	410	462	-
06/07	Pont	756	339	417	-
13/07	Pont	679	338	341	-
20/07	Ecouen	588	276	312	-
29/07	Pont	438	196	242	-
03/08	Ecouen	618	314	304	-
10/08	Pont	366	-	-	-
19/08	Pont	254	-	-	-
24/08	Pont	225	-	-	-
31/08	Ecouen	123	-	-	-
07/09	Noyon	60	-	-	-
TOTAL		24 870	12 132	11 710	



Les contingents



Ainsi :

- le cap des 1000 vieux confondus a été d'actualité jusqu'au 15 juin avec cependant une exception le 27 avril ;
- le cap des 2000 fut largement dépassé le 20 avril et le 12 mai ;
- seul le 20 avril, les vieux et les juniors ont, de concert et à titre individuel, dépassé le cap des 1000 ;
- dès le 14 septembre, les vieux et juniors toujours sur la brèche ont été classés avec les jeunes ;
- les vieux comparés aux juniors ont été en principe majoritaires.

➤ Le point dans les jeunes.

Date	Etape	Jeunes
18/05	Maissemy	253
25/05	Maissemy	424
01/06	Maissemy	562
08/06	Noyon	345
15/06	Pont	434
22/06	Pont	730
29/06	Ecouen	339
	Noyon	770
06/07	Pont	987
13/07	Pont	1146
20/07	Ecouen	573
	Noyon	785
29/07	Pont	940
03/08	Ecouen	1176
10/08	Pont	1250
19/08	Pont	934
24/08	Pont	1417
31/08	Ecouen	837
07/09	Noyon	902
14/09*	Noyon	1153
21/09*	Noyon	901
28/09*	Noyon	298
TOTAL		17 156

Ainsi :

- la seconde moitié de la campagne fut plus prolifique au niveau de la participation ;
- le cap des 1000 jeunes a été franchi à cinq reprises (une fois en juillet, trois fois en août et une fois en septembre).

Le lâcher montois 2019 a recensé (essais non compris) au total 42 026 pigeons (59,18 % de vieux confondus – 40,82 % de jeunes).



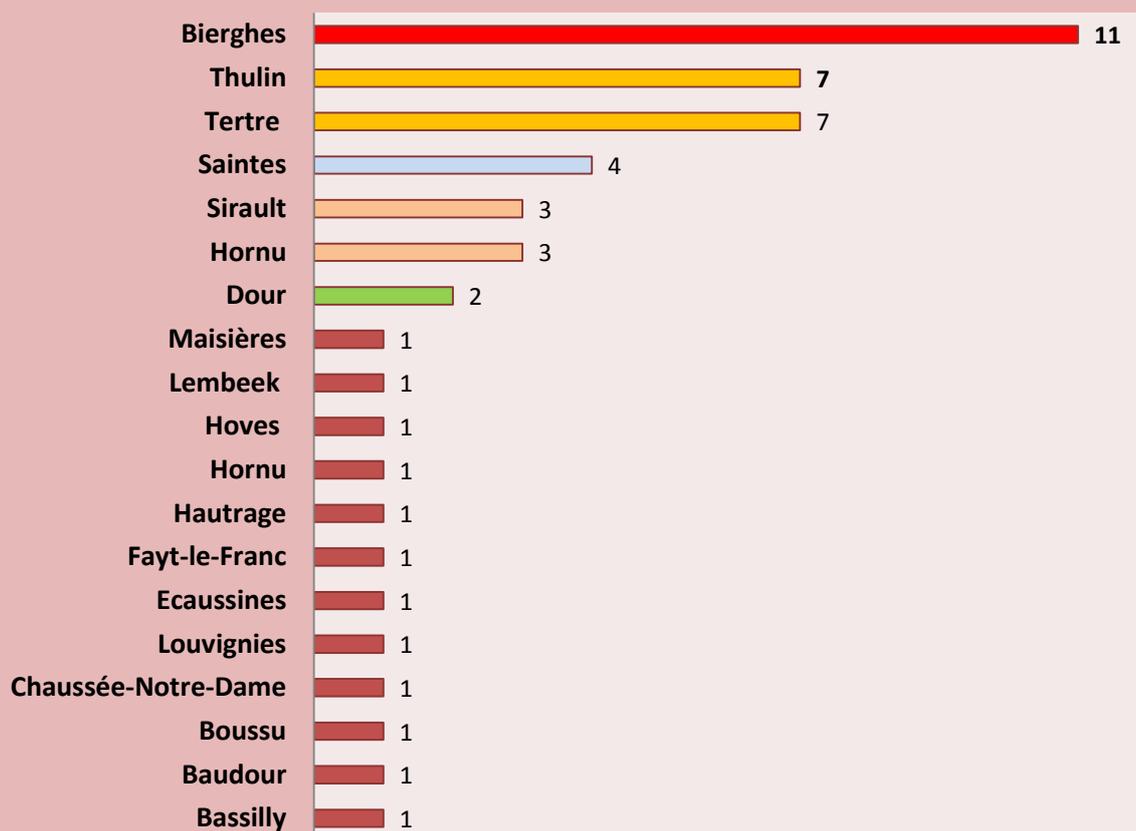
2. La corbeille des vainqueurs

Date	Etape	Vieux confondus	Jeunes
30/03	Maissemy	Flamme Bernard, Hornu (1225)	<p><i>Les noms notés en rouge désignent les pointeurs généraux lorsque plusieurs catégories ont été organisées.</i></p> <p><i>Les nombres entre parenthèses donnent la grandeur du contingent toutes catégories confondues</i></p>
06/04	Maissemy	Lecomte Christ., Dour (1899)	
13/04	Maissemy	Cirier-Ruelle, Sirault (1237)	
20/04	Pont	Dehon-Demonseau, Thulin (2398)	
27/04	Pont	Fixelles Francis, Saintes (936)	
01/05	Maissemy	Lecomte Christ., Dour (1193)	
	Pont	Ciacchietta Paolo, Hautrage (1230)	
05/05	Ecouen	Vercaigne Marcel, Tertre (1311)	
12/05	Pont	Dehon-Demonseau, Thulin (2107)	
18/05	Maissemy	-	
	Ecouen	Dehon-Demonseau, Thulin (1595)	-
25/05	Maissemy	-	Miyashita Hiroshi & T, Sirault (424)
	Pont	Vercaigne Marcel, Tertre (1270)	-
01/06	Maissemy	-	Steenhaut André, Bassilly (562)
	Pont	Mol Zénon, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies (1117)	-
08/06	Noyon	-	Deweever Jérôme, Maisières (345)
	Ecouen	Eeckhoudt R & F, Bierghes (793)	-
15/06	Pont	Flamme Bernard, Hornu (1596)	Vaillant Logan, Boussu
22/06	Pont	Dehon-Demonseau, Thulin (1719)	Verstuyft Marcel, Hoves
29/06	Ecouen	Dehon-Demonseau, Thulin (872)	-
	Noyon	-	Cirier-Ruelle, Sirault (770)
06/07	Pont	Badot Paul, Saintes (1743)	Nelson N&V Loft, Bierghes
13/07	Pont	Torsin-Rubais, Ecaussines (1825)	Dame Herve, Fayt-le-Franc
20/07	Ecouen	Badot Paul, Saintes (1161)	Capelle Marc, Baudour
	Noyon	-	Dehon-Demonseau, Thulin (785)
29/07	Pont	Eeckhoudt R & F, Bierghes (1411)	Vercaigne Marcel, Tertre
03/08	Ecouen	Vercaigne Marcel, Tertre	Dehon-Demonseau, Thulin (1794)
10/08	Pont	Eeckhoudt R & F, Bierghes (1616)	Eeckhoudt R & F, Bierghes
19/08	Pont	Bonnewyn G & F, Lembeek	Vandenbossche Jean-Pierre, Bierghes (1185)
24/08	Pont	Vercaigne Marcel, Tertre (1642)	Demory Serge, Tertre
31/08	Ecouen	Eeckhoudt Christophe, Bierghes (960)	Badot Paul, Saintes
07/09	Noyon	Eeckhoudt R & F, Bierghes	Vandenbossche Jean-Pierre, Bierghes (1085)
14/09	Noyon	-	Storez Eric, Hornu (1285)
21/09	Noyon	-	Eeckhoudt Christophe, Bierghes (1012)
28/09	Noyon	-	Eeckhoudt R & F, Bierghes (381)



Les 47 palmes 2019 sont tombées dans les escarcelles de 24 colonies implantées dans 17 localités différentes. Bierghes est cité à 11 reprises ; Tertre et Thulin, tous les deux à 7 reprises ; Saintes à 4 reprises ; Hornu et Sirault, tous les deux à 3 reprises ; Dour à 2 reprises ; Bassilly, Baudour, Boussu, Chaussée-Notre-Dame-Louvignies, Ecaussines, Fayt-le-Franc, Hautrage, Hornu, Hoves, Lembeek (commune flamande) et Maisières, tous les dix à 1 reprise (le tableau sous-entend que des colonies ont récidivé).

Localisation des 47 palmes



3. Regard sur les doublages

L'envoi hebdomadaire des résultats des doublages « *La Collégiale* », « *L'Espoir* » et « *Le Progrès* » a contribué à cerner pour chacune des trois ententes :

- * son niveau de participation ;
- * son pourcentage de prix de tête ;
- * son pourcentage de prix enlevés (classification par trois), calculé en fonction de la vitesse de la plus rapide lanterne rouge de chaque catégorie et de son contingent.



Niveau de participation

Date	« La Collégiale »			« L'Espoir »			« Le Progrès »		
	V	Y	P	V	Y	P	V	Y	P
30/03	85	49		375	419		31	73	
06/04	248	205		527	539		50	102	
13/04	143	113		375	326		34	75	
20/04	427	298		803	668		79	123	
27/04	82	45		303	311		70	125	
01/05	270	363		178	272		39	59	
	403	181		414	232		-	-	
05/05	319	235		331	250		54	47	
12/05	490	461		502	341		63	103	
18/05	424	362		376	305		58	58	
			-			201			52
25/05	289	344		288	236		47	54	
26/05			91			262			22
01/06	282	272		199	258		45	50	
			35			412			55
08/06	129	185		207	176		40	44	
			38			149			139
15/06	220	333	64	246	273	330	46	35	40
22/06	227	262	120	183	231	520	39	38	90
29/06	142	187	-	223	238	257	38	37	82
			215			502			8
06/07	148	175	300	145	198	554	39	44	133
13/07	162	166	314	137	138	624	39	37	208
20/07	128	141	145	101	138	383	38	33	45
			139			522			48
29/07	88	130	180	71	87	648	37	25	76
03/08	129	114	250	140	149	801	36	41	125
10/08	127	-	480	155	-	526	34	-	165
19/08	88	-	347	107	-	393	27	-	152
24/08	85	-	539	82	-	656	23	-	168
31/08	49	-	226	63	-	457	11	-	154
07/09	34	-	367	15	-	357	11	-	178
14/09*	-	-	488	-	-	497	-	-	168
21/09*	-	-	387	-	-	363	-	-	151
28/09*	-	-	72	-	-	136	-	-	90
Total	5 218	4 621	4 797	6 546	5 785	9 550	1 028	1 203	2 349
Total général	La Collégiale : 14 636			L'Espoir : 21 881			Le Progrès : 4 580		

Remarque : * à ces dates, vieux, juniors et jeunes étaient réunis dans un même résultat.

Ainsi et à partir des résultats 2019 des trois doublages, il est permis d'avancer :

- les trois doublages toutes catégories réunies ont convoyé 41.097 pigeons (12.792 vieux, 31,13 % ; 11.609 juniors, 28,25 % ; 16.696 jeunes, 40,62 %) ;



- « *La Collégiale* » a contribué au contingent total à raison de 35,61 %, « *L'Espoir* » de 53,24 % et « *Le Progrès* » de 11,15 % ;
- l'ordre décroissant *Espoir-Collégiale-Progrès* est toujours reconduit dans les classements.

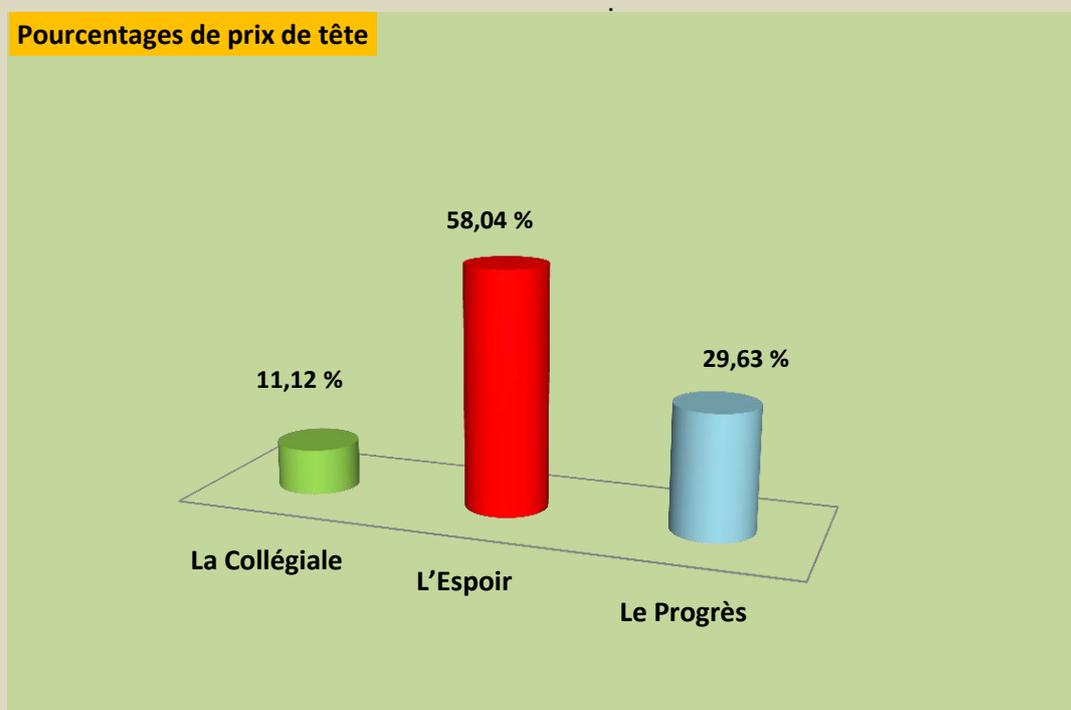
Pourcentages de prix de tête : les « tops 20 » ont permis de cerner la quintessence des vols.

Date	« La Collégiale »			« L'Espoir »			« Le Progrès »		
	V	Y	P	V	Y	P	V	Y	P
30/03	5	5		75	65		20	30	
06/04	5	0		95	100		0	0	
13/04	10	0		70	75		20	25	
20/04	5	0		95	100		0	0	
27/04	5	0		30	35		65	65	
01/05	20	5		35	70		45	25	
	30	15		70	85		-	-	
05/05	15	10		85	80		0	10	
12/05	20	5		70	80		10	15	
18/05	15	5		80	85		5	10	
			-			65			35
25/05	45	30		55	70		0	0	
26/05*			10			45			20
01/06	25	25		60	25		15	50	
			0			90			10
08/06*	20	5		20	10		60	85	
			5			40			45
15/06	10	20	15	90	80	75	0	0	10
22/06	25	0	5	70	90	70	5	10	25
29/06	15	10	-	80	60	55	5	30	45
			0			100			0
06/07	5	25	0	45	25	10	50	50	90
13/07	30	40	0	40	45	50	30	15	50
20/07	20	10	0	35	45	85	45	45	15
			0			80			20
29/07	0	25	0	35	30	90	65	45	10
03/08	5	15	0	75	70	95	20	15	5
10/08*	10	-	15	35	-	30	40	-	50
19/08*	5	-	5	30	-	25	60	-	70
24/08*	15	-	5	50	-	70	30	-	25
31/08*	0	-	5	0	-	50	20	-	45
07/09*	60	-	10	5	-	35	20	-	55
14/09*	-	-	0	-	-	30	-	-	65
21/09	-	-	0	-	-	40	-	-	60
28/09	-	-	0	-	-	20	-	-	80
% moyen	16,15	11,90	3,75	55	63,10	56,82	25,20	25	37,73
% moyen général **	La Collégiale : 11,12			L'Espoir : 58,04			Le Progrès : 29,63		



Remarques :

- * à ces dates, le total des pourcentages dans une catégorie n'atteint parfois pas 100. C'est obligatoirement le cas lorsque Petit-Enghien participait en classant des pigeons dans les tops.
- ** la somme des pourcentages forgés par les trois doublages dans les différentes catégories n'égale pas nécessairement 100, la première remarque le justifiant.



Ainsi et à partir des résultats 2019 des trois doublages, il est autorisé de dire :

- « **L'Espoir** » réalise le meilleur pourcentage dans les trois catégories et par conséquent au général ;
- « **Le Progrès** » décroche chaque fois le premier accessit ;
- « **La Collégiale** » a réussi son meilleur score dans les vieux, « **L'Espoir** » dans les juniors et « **Le Progrès** » dans les jeunes.



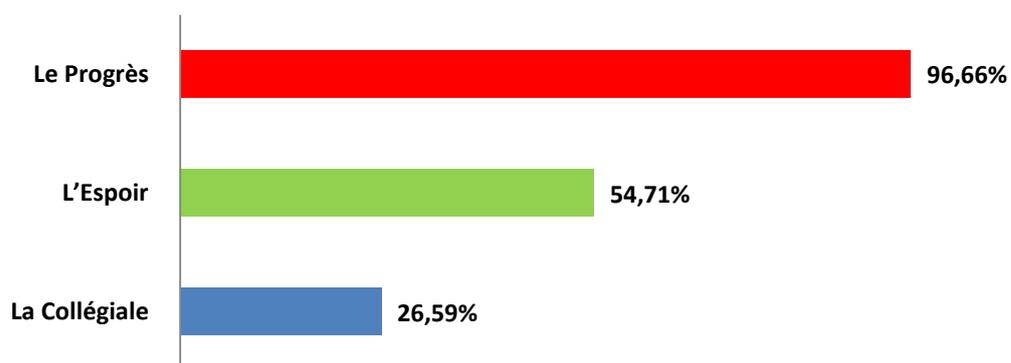
Pourcentages de prix enlevés à la vitesse de la plus rapide lanterne rouge

Date	La Collégiale			L'Espoir			Le Progrès		
	V	Y	P	V	Y	P	V	Y	P
30/03	48,28	41,18		60,80	73,57		100	100	
06/04	19,28	15,94		82,95	91,98		100	100	
13/04	14,58	23,68		41,60	100		100	96	
20/04	37,06	23		100	100		88,89	80,49	
27/04	7,14	33,33		18,81	49,04		100	100	
01/05	4,44	14,88		15	35,16		100	100	
	81,48	61		100	100		-	-	
05/05	25,23	21,52		90,09	100		100	87,50	
12/05	26,83	29,33		45,83	85,09		100	100	
18/05	33,80	15,70		44,44	59,80		100	100	
			-			100			88,89
25/05	85,57	50,43		89,58	62,03		100	100	
	26/05		6,45			22,73			100
01/06	22,83	20,88		67,16	43,02		100	100	
			83,33			35,51			100
08/06	9,30	0,02		8,70	1,69		100	100	
			46,15			100			57,45
15/06	50	49,55	45,45	100	100	100	62,50	83,33	57,14
22/06	23,68	6,82	25	72,13	44,16	52,87	100	100	100
	29/06	41,67	14,29	-	65,33	45	51,16	100	100
			4,17			44,05			100
06/07	4	20,34	0	34,69	16,67	9,73	100	100	100
13/07	22,22	23,21	51,43	21,74	32,61	75,48	100	100	100
20/07	20,93	10,48	10,20	29,41	26,09	64,06	100	100	100
			31,91			47,13			100
29/07	0	4,55	13,33	25	20,69	44,44	100	100	100
03/08	51,16	47,37	50	82,98	64	100	100	100	73,81
10/08	13,95	-	30,71	19,23	-	37,50	100	-	100
19/08	0	-	15,52	13,89	-	56,49	100	-	100
24/08	13,79	-	13,89	46,43	-	64,84	100	-	100
31/08	0	-	22,37	0	-	83,01	100	-	100
07/09	75	-	36,59	20	-	35,29	100	-	100
14/09*	-	-	25,15	-	-	43,37	-	-	100
21/09*	-	-	6,20	-	-	50,41	-	-	100
28/09	-	-	4,17	-	-	10,87	-	-	100
% moyen	28,16	25,12	26,10	49,84	59,55	55,86	98,06	97,37	94,42
% moyen général	La Collégiale : 26,59			L'Espoir : 54,71			Le Progrès : 96,66		

Remarque : * à ces dates, vieux, juniors et jeunes étaient réunis dans un même résultat.



Pourcentages de prix enlevés à la vitesse de la plus rapide lanterne rouge



Ainsi et à partir des résultats 2019 dans les trois doublages, il convient de dire :

- « *Le Progrès* » a réalisé le meilleur score dans chaque catégorie en clôturant en premier lieu 23 fois dans les vieux, 16 fois dans les juniors et 18 fois dans les jeunes ;
- « *Le Progrès* » devance dans l'ordre « *L'Espoir* » et « *La Collégiale* », en forgeant de nets écarts ;
- « *La Collégiale* » et « *Le Progrès* » réalisent leur meilleur score dans les vieux, « *L'Espoir* » dans les juniors ;
- Pour « *La Collégiale* », l'écart maximal entre les trois catégories s'élève à 3 points, pour « *L'Espoir* » à 10 points et pour « *Le Progrès* » à 4 points.

